

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Juillet 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le dix sept juillet deux mil quatorze, vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FAYET Noël – CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline – THERMIDOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier – GUILLON Frédéric

Secrétaire de séance : GONCALVES Céline

Les procès verbaux des deux précédentes séances sont adoptés à l'unanimité.

AMENAGEMENT D'UNE BORNE DE CAMPING-CAR AVEC CHEMIN D'ACCES ET AIRE DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, suite à sa décision d'aménager une borne de camping-car avec chemin d'accès et aire de stationnement, près de l'aire de jeux, et après consultation, retient les entreprises chargés de procéder aux travaux, à savoir :

- retient les offres de :
 - GUERET TP d'un montant de 24 840 € TTC pour la réalisation du chemin d'accès et de la plateforme pour camping-car ainsi que l'enfouissement des réseaux ;
 - QUANTUM SYSTEMES d'AVERMES d'un montant de 3 898.50 € TTC pour la fourniture de la borne camping-car ;
 - SOCIELEC JALIGNOISE de JALIGNY SUR BESBRE d'un montant de 3 458 € TTC pour l'alimentation de la borne camping-car et la mise en place d'un point lumineux ;
 - SARL BLETTY'S de TREZELLES d'un montant de 1 008.47 € TTC pour l'installation de sanitaires et d'un point d'eau ;
- décide :
 - l'aménagement d'une cabane de WC pour un montant estimé à 2 130 € TTC ;
 - la mise en place de plantations pour un montant de 2 000 € TTC ;
 - l'achat de panneaux d'informations municipales pour un montant de 1 242 € TTC,
 - l'achat de panneaux de signalisation « camping-car » pour un montant de 602.40 € TTC,

soit un total de travaux de 39 179.37 € TTC.

RAPPORTS ANNUELS

Monsieur le Maire communique, à l'assemblée, le rapport annuel 2013 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre et du SICTOM Sud Allier ainsi que celui sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement non collectif du SIVOM de la Vallée de la Besbre.

MOTION – REFORME TERRITORIALE

Le Conseil Municipal affirme son soutien au Conseil Général de l'Allier et à son maintien dans l'organisation territoriale.

Fait à SORBIER, le 22 Juillet 2014
Le Maire,
PUJOS Henri